

Nouvelles observations de *Maculinea alcon* (Denis & Schiffermüller), l'Azuré des Mouillères [Lepidoptera Lycaenidae], au Camp du Poteau (département des Landes) en 2014

Gilles GRANEREAU

Membre du réseau Habitats flore de l'ONF, Chargé de mission Natura 2000
1237 chemin d'Aymont, F - 40350 Pouillon - [gilles.granereau@onf.fr]

Résumé - À l'occasion de nouvelles prospections, nous avons effectué en 2014 de nombreuses observations de pontes de *Maculinea alcon* (Denis & Schiffermüller) [Azuré des mouillères], au Camp du Poteau (commune landaise de Callen). 78 pieds « pondus » de Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe* Linné) ont été notés, pour 264 œufs au total.

Mots-clés - *Maculinea alcon* (Denis & Schiffermüller), Azuré des mouillères, Lépidoptères, camp du Poteau, département des Landes.

Abstract - On the occasion of new field outings in 2014, we made numerous observations of eggs of *Maculinea alcon* (Denis & Schiffermüller) at the Camp du Poteau (in the commune of Callen in the Landes). 78 plants of *Gentiana pneumonanthe* Linné with eggs on them were found; 264 eggs on the whole.

Keywords - *Maculinea alcon* (Denis & Schiffermüller), Azuré des mouillères, Lepidoptera, camp du Poteau, the Landes department.

Cet article apporte les compléments issus des suivis réalisés en 2014 sur le camp du Poteau. Nous avons décrit le contexte et l'espèce concernée (GRANEREAU, 2014 ; voir aussi LABATUT & GRISSER, 2006 ; TESSIER, 2012), aussi ne reviendrons-nous pas sur ces aspects, nous contentant de rapporter les observations de 2014 et quelques remarques complémentaires.

Nous ne détaillerons donc pas la présentation générale de cet important terrain de tirs militaires, situé entre Retjons et Captieux, et s'étendant également sur les communes de Lucmau (33), Callen, Luxey, Lencouacq (40). La **Figure 1** situe les deux stations où ont été effectuées les nouvelles observations en 2014. La **zone A** correspond au secteur où des pontes ont été notées et où le papillon a été observé en 2011 et 2013 (GRANEREAU, 2014). Elle se trouve au sud-ouest d'un bassin d'extraction de sables (Bassin B2), au nord de la « cible 2000 » en forme de triangle. La **zone B** se trouve à l'ouest de la cible 2 et au sud-est de la « cible 2000 », en bordure de chemins.

On notera que c'est à environ 500 m au sud-est de ce secteur que Inge van Halder avait noté des pontes le 17 octobre 2005 (*in* GRANEREAU, 2014).

Ces deux secteurs sont séparés d'environ 1,6 km, et ont été incendiés fin mai 2014 (nous verrons plus loin pourquoi cette remarque semble importante). Pour la zone B, non connue jusqu'à ce jour, un accompagnement par un démineur Nedex a été nécessaire, du fait de la localisation de cette station en pleine zone de tirs, et par conséquent de risque pyrotechnique.

Détail pour la zone A (voir également Fig. 2, 3) ; territoire communal de CALLEN

Date des relevés : 12 août 2014

N°GPS	Latitude	Longitude	Heure
124	N4415.08906	W00024.00202	11:51:00
125	N4415.11990	W00024.06018	12:06:00
126	N4415.09834	W00024.08347	12:22:00
127	N4415.09541	W00024.10921	12:43:00
128	N4415.09553	W00024.13534	12:57:00
129	N4415.07866	W00024.11367	13:11:00

Il s'agit du secteur où nous avons, au cours des années précédentes, localisé les pontes. Faute de temps, nous n'avons pas pu inventorier de plus grandes surfaces ; il apparaît que chaque fois que nous avançons, nous trouvons de nouvelles pontes... Nous avons ainsi prospecté (rapidement) 1,5 ha (la zone 1 a été visitée sans succès), alors que le potentiel du secteur est de plusieurs dizaines – voire centaines – d'hectares.

Détail des observations Zone A

Point GPS	Nombre de pontes par pied	Total œufs	Nombre de pieds « pondus »	Surface concernée estimée (m ²)	Nb pieds estimés
124	4-3-4-1	12	4	2	12
125	4-4-1-1-2-1-1	14	7	10	40
126	3-2-1-3-2-1-2-2-2-2-2	22	11	20	30
127	1-1-1-1	4	4	50	100
128	6-1-3-4-5-3-2-4-3	31	9	10	50
129	7-2-1-2	12	4	20	30
	TOTAL	95	39	112	262

L'inventaire est loin d'être exhaustif, car ainsi que nous l'avons indiqué, le temps manquait pour décrire des espaces mieux ciblés et cartographiés. La prospection s'est faite « à l'avancement », et les points placés à peu près au centre de zones où les Géntianes portaient des pontes.

Détail pour la zone B (voir également Fig. 4-8) ; territoire communal de CALLEN

Date des relevés : 12 août 2014

N° GPS	Latitude	Longitude	Heure
122	N4414.27837	W00023.79120	08:42:00
123	N4414.28366	W00023.79167	08:56:00

Nous avons souhaité étendre les prospections à d'autres secteurs, mais, du fait du danger pyrotechnique dans la zone « air/sol », l'accompagnement par un démineur (Nedex) est obligatoire. Ne pouvant mobiliser longuement cet accompagnement, la prospection n'a duré qu'une heure environ, mais sur cet arrêt, nous avons tout de suite

trouvé des pontes. Il nous paraît évident que si nous avions parcouru plus largement ce secteur, d'autres trouvailles auraient certainement été faites.

Peu avant, nous étions passés dans la partie où des observations de pontes avaient été notées en 2005 (Inge Van Halder *in* GRANEREAU, 2014), mais sans succès.

Ici encore, les relevés ont été effectués sur le territoire communal landais de Callen.

Détail des observations

Point GPS	Nombre de pontes par pied	Total œufs	Nombre de pieds « pondus »	Surface concernée estimée (m ²)	Nb pieds estimés
122	5-1-4-5-9-1-3-4-3	35	9	10	>50
123	2-2-1-2-8-4-6-7-7-3-8-7-4-7-1-6-6-4-2-5-1-1-2-4-14-2-8-6-4-1	135	30	50	>100
	TOTAL	170	39	60	150

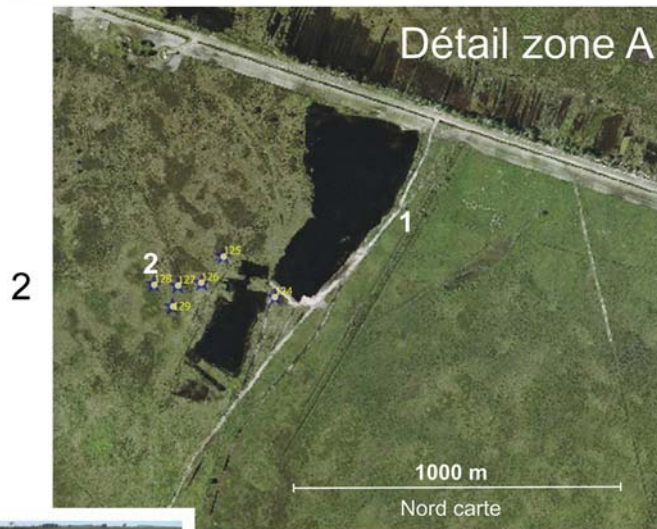
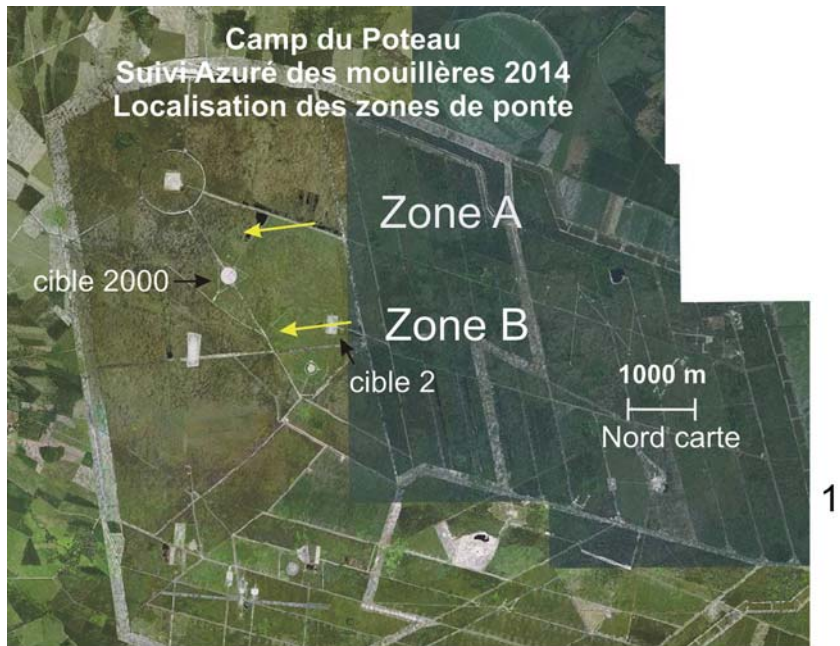
Synthèse

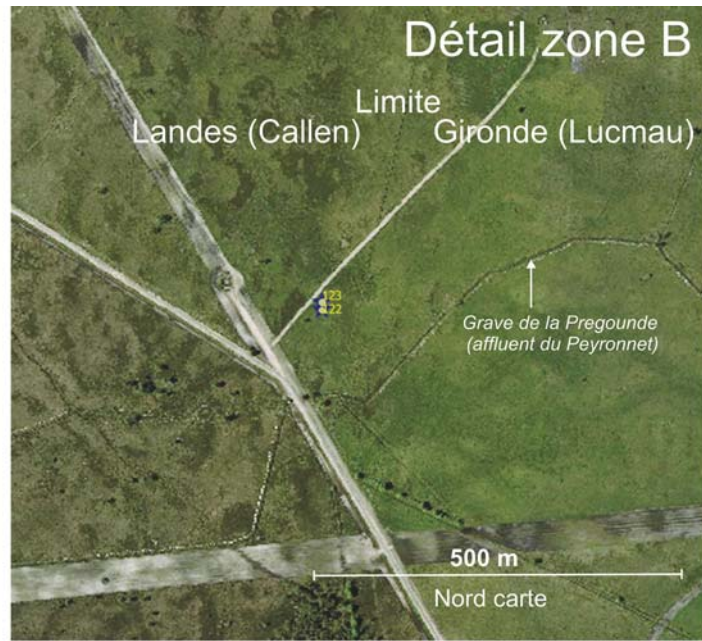
Zone	Total œufs	Nombre de pieds « pondus »	Surface concernée estimée (m ²)	Nombre de pieds estimés
A	95	39	112	262
B	170	39	60	150
TOTAUX	265	78	172	412

Ce sont donc 78 pieds de Gentiane « pondus » qui ont été notés en 2014, et 265 œufs (moyenne de 3,39 œufs/pied). Sur la base de l'estimation de 462 pieds de Gentiane, environ 20% avaient été visités par le ou les papillons, mais cette valeur n'est que très relative, compte tenu du fait que nous n'avons pas pu prospecter systématiquement de plus grandes étendues.



1. Localisation des deux zones de ponte (A et B) découvertes en 2014. [Les cartes sont orientées avec le nord vers le haut].
2. En Zone A : le point 1 indique la localisation des observations faites en 2013, et le point 2 celles effectuées en 2011.
3. Aspect de la lande en zone A.
4. En Zone B : localisation des nouvelles observations. Le trait quasiment vertical (noir « pointillé ») que l'on peut distinguer correspond à la limite Landes / Gironde (Callen à l'ouest, Lucmau à l'est).
5. Vue de la lande sur la zone B. Les stations se trouvent sur la droite du pin.
6. Pontes nombreuses sur fleur de Gentiane, dans la zone B.
7. Pontes sur la fleur, mais aussi sur les parties vertes de la plante. Les fleurs sont écloses depuis peu, ce qui laisse supposer que les pontes datent de moins d'une semaine (zone B).
8. Probablement une chenille d'Hibernie défoliante, en train de se régaler d'une fleur de Gentiane.





4



5



6



7



8

Deux observations importantes sont également faites :

- les pontes étaient parfois situées à l'insertion des feuilles ou folioles, ce qui les rendait difficilement visibles. Nous expliquons cela par la formation récente des bourgeons floraux, ce qui a obligé les papillons à pondre ... où ils pouvaient !

- les deux secteurs concernés ont subi un important incendie (environ 700 hectares) fin mai. Ce fait démontre, contrairement à certaines craintes qui avaient pu s'exprimer par le passé, que le feu, s'il se produit au bon moment, régénère les peuplements de Gentianes, rendant la zone plus attractive pour les papillons. Il est donc possible que les chenilles aient pu sortir de la fourmière après le feu, et poursuivre ainsi leur cycle dans des conditions favorables. Nous avons en effet noté la présence de nombreuses fourmières sur ces zones brûlées.

Perspectives

La poursuite des prospections est envisagée ; la méthodologie doit être affinée, afin de pouvoir travailler plus rapidement sur ces terrains peu accessibles. La cartographie GPS de terrain doit pouvoir répondre à une partie de cette préoccupation. Par ailleurs, le choix des zones à étudier ne pourra se faire que de façon relativement aléatoire, tant les étendues potentiellement favorables sont importantes.

Remerciements

Nous remercions Sébastien Labatut, Inge van Halder pour leur relecture ; Bruno Cahuzac pour le montage des planches et pour sa relecture.

Références

- GRANEREAU G., 2014. - Sur la présence de l'Azuré des mouillères *Phengaris alcon* (Denis & Schiffmüller, 1775) (*Lepidoptera Lycaenidae*) dans le camp militaire du Poteau (département des Landes). *Bull. Soc. Linn. Bordeaux*, Tome 149, nouv. série n° 42 (1), 2014 : 35-39.
- LABATUT S. & GRISSER P., 2006. - Découverte d'une population de *Maculinea alcon* DENIS & SCHIFFERMÜLLER (*Lepidoptera, Lycaenidae*) dans le département de la Dordogne. *Bull. Soc. Linn. Bordeaux*, Tome 140, nouv. série n° 34 (1) : 41-45.
- TESSIER M., 2012. - Inventaire de l'Azuré des mouillères *Maculinea alcon* (Denis & Schiffmüller, 1775) (*Lepidoptera Lycaenidae*) en Ariège. I - Résultats préliminaires. *Bull. Soc. Linn. Bordeaux*, Tome 147, nouv. série n° 40 (2) : 129-139.

Note - Le nouveau nom valide de l'espèce semble être redevenu *Maculinea alcon*, comme retenu par l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel).